

Commune de ROMBACH-LE-FRANC

BULLETIN D'INFORMATION N°18



District du Val d'Argent

Sur les Rives du Rombach



septembre 1999

AU SOMMAIRE

La nouvelle municipalité et les compétences de chacun	page 2
Le mot du maire	page 3
Hommage à Raymond Hestin	page 4
Le bilan financier de 1998	page 6
Les investissements réalisés en 1998	page 8
Les budgets primitifs de 1999	page 9
Les principaux investissements prévus en 1999	page 11
Les investissements par domaine d'intervention	page 12
L'aménagement de la Poste	page 13
Le recensement ou combien de Bombéchiats ?	page 14
Le camping « Les Bouleaux »	page 15
Les lauréats des maisons fleuries et ravalements de façades	page 16
La vie associative avec « l'Alerte à Rombach »	page 17
Le calendrier des fêtes du deuxième semestre	page 18
Informations diverses	page 19
Les métiers de la gendarmerie et l'aide à domicile	page 20
Les tarifs communaux	page 22
Nos joies, nos peines	page 23

DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1er adjoint	Robert STOUVENOT	Finance, Gros travaux, Camping, Associations
2ème adjoint	Bernard KRIEGER	Eau-assainissement, Forêt, Chasse, Chantier vert district
3ème adjoint	Richard MARCHAL	Services techniques, Travaux en régie, Voiries, Sictom
4ème adjoint	Mireille BOUBEL	Social, Fêtes, Ecoles, Cadre de vie, Environnement

RESPONSABLES DES COMMISSIONS

VOIRIE COMMUNALE	Richard MARCHAL	CADRE DE VIE, HABITAT	Jacques BENOIT
FORET	Robert CHAPPUIS	EAU-ASSAINISSEMENT	Alain LARCHEVEQUE
FETES	Marie-Paule JEHEL	COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE	Bernard KRIEGER
DELEGUES AU DISTRICT	Robert CHAPPUIS Jean-Luc FRECHARD Bernard KRIEGER	DELEGUE AU SICTOM	Richard MARCHAL

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous.

LE MOT DU MAIRE

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, une page d'histoire s'est tournée pour notre village et le Val d'Argent avec la disparition de Raymond qui fut maire de Rombach depuis 1986, président fondateur du district de 1991 à 1995 et conseiller général depuis juin 1998. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler à ses côtés et ce fut pour moi une expérience très enrichissante. Je m'efforcerais de poursuivre une politique dynamique, associative, économique, culturelle en privilégiant l'amélioration du cadre de vie afin de permettre à notre village de se développer et de s'épanouir.

Lors de l'élection complémentaire, vous avez fait confiance à l'équipe en place en la soutenant massivement et, à cette occasion, je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

Autre satisfaction, mais sans surprise, avec les résultats du dernier recensement : 813 habitants. Depuis plusieurs années, Rombach se repeuple de façon continue avec de nouveaux arrivants mais aussi avec de nombreuses naissances. On dit souvent qu'il est difficile de s'intégrer dans un petit village et je suis heureux de constater que ce n'est pas le cas à Rombach à voir l'implication des nouvelles familles au sein des associations locales. J'en profite pour encourager vivement celles qui n'ont pas encore fait le pas. Le monde associatif est bien souvent une source de bien être.

Une déception néanmoins par rapport aux électeurs qui, de plus en plus nombreux, reportent leur voix sur les candidats du Front National. Je n'ai rien contre ces différents candidats en tant qu'hommes mais je conteste fermement les doctrines et les « idéaux » de ce parti qui ne se contente que de poser des questions sans aucune solution pour les résoudre sinon que de créer un état d'esprit d'insécurité, de révolte, parfois de haine. Certes, des problèmes demeurent mais pour la plupart d'entre nous, les conditions de vie s'améliorent sans cesse. Certes, des gens sont dans la misère, mais ce n'est pas en le criant sur tous les toits que nous résoudrons leurs problèmes. Le fossé de l'exclusion risque, au contraire, de s'élargir de plus en plus. Seul, un travail de terrain, au cas par cas, peut venir à bout de ces problèmes.

N'oublions pas que nous ne vivons plus à l'échelle d'un village ou d'un pays, mais bien à l'échelle européenne voire mondiale, que les brassages de population iront, sans cesse, croissants et que de toute façon nous serons, tôt ou tard, amenés à se côtoyer et à se respecter les uns, les autres.

Le Maire
Jean-Luc Fréchar

EN MEMOIRE A NOTRE MAIRE RAYMOND HESTIN, VOICI LES MOTS PRONONCES PAR LE PREMIER ADJOINT LORS DES OBSEQUES LE 2 MARS 1999 A 15 H

Chers Paulette, Nadine, Christian, Jean-Pierre, Chère famille en deuil Rombach est aujourd'hui orphelin, blessé, meurtri par la perte d'un de ses plus chers enfants mais c'est un village réuni, toute une vallée, le Val d'Argent, tout un pays, celui d'Alsace Centrale ainsi que nos amis des Quatre Routes du Lot qui veulent vous apporter un peu de réconfort, d'amitié et de sympathie pour surmonter votre douleur. Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnalités présentes. C'est pour nous un soutien important dans cette dure épreuve.



Raymond HESTIN

Raymond, tu es un enfant de Rombach où tu naquis le 5 mars 1932. Après des études au lycée de Ste Marie aux Mines, tu t'engages dans l'armée en 1952 où une brillante carrière militaire t'attend. C'est ainsi que tu graviras tous les échelons. Admis à l'école militaire de l'air à Salon en 1958, tu es promu Sous Lieutenant en 1959, Lieutenant en 1961 puis Capitaine en 1966 à Dijon. En 1968, tu reviens à Salon où tu es adjoint au commandant du groupement d'instruction de l'école de l'air. Nommé Commandant en 1972 puis Lieutenant Colonel en 1976, tu te rapproches de ton Alsace natale en étant chef des moyens généraux à Strasbourg de 1977 à 1981. Tu termineras ta carrière en tant que

commandant en second de la base aérienne 117 à Paris. En 1983, tu es promu Colonel et fait chevalier de la légion d'honneur. Sitôt en retraite, tu viens t'installer définitivement et avec toute ta famille à Rombach, preuve de ton affection pour ce village et ce petit vallon de la Hingrie. Tout de suite, tu as eu envie et besoin de servir la communauté, d'abord en tant que président du conseil de fabrique puis de maire à partir de juin 1986 où j'ai eu le plaisir de t'accompagner. Travailleur acharné ayant foi en l'homme, tu as su donner à Rombach un souffle nouveau et que de réalisations en 13 ans. Tu as su regrouper et dynamiser les associations, ce qui a permis de créer, dès 1988, une grande fête populaire, la fête de la tarte flambée, dont tu étais très fier car tu aimais la convivialité et l'esprit de solidarité. C'est dans ce même esprit que naîtra en 1993 le jumelage avec Les Quatre Routes du Lot.

Au niveau du Val d'Argent, tu es un farouche défenseur de l'intercommunalité, mais de l'intercommunalité de projets et non de l'intercommunalité d'intérêts. Tu impulsas une nouvelle politique de développement local qui débouchera en 1991 sur la création du district du Val d'Argent, structure innovante plus autonome et plus efficace que l'ancien SIVOM et qui sera souvent citée en exemple. Pour preuve de ta capacité à expliquer, à convaincre, tu réussiras à créer le corps districale des Sapeurs Pompiers ; ce dont tous

se félicitent aujourd'hui mais qui n'était pas évident au départ. On se souviendra aussi de tes « coups de gueule » car tu ne supportais pas que l'intérêt général puisse être bafoué par des intérêts particuliers. Tu ne supportais pas que l'on puisse démolir de grands projets sans arguments réels et c'est ainsi que tu quitteras la présidence du district fin 1995. Je sais que moralement, cela t'as beaucoup marqué mais tu as surmonté cette épreuve en t'investissant plus encore au sein de l'ADAC comme vice-président prenant en compte l'aménagement du territoire. Puis l'an dernier, en étant candidat à la succession du Dr Naudou, le Val d'Argent te faisait confiance pour porter ses grands dossiers. Tu pris aussitôt à bras le corps cette nouvelle fonction avec enthousiasme et dynamisme. Le 12 novembre dernier, en pleine séance de travail, en pleine force de l'âge, tu étais terrassé par un accident cardiaque qui te fut fatal alors que tu avais encore tant de projets, tant de choses à faire. Et samedi dernier, au petit matin, les dernières lueurs de vie et d'espoir s'évanouissaient.

Et pourtant, ta présence était telle que je n'arrive pas à imaginer qu'on ne verra plus ton visage jovial, ton sourire par delà Rombach, par delà le Val d'Argent, sur un chantier, lors d'une réunion. Tous les mots du monde ne peuvent d'écrire l'homme que tu étais. Non Raymond, on ne t'oubliera pas. Dans chaque endroit de cette belle vallée, tant de projets, tant des réalisations, tant de moments privilégiés nous rappelleront ton bon souvenir et l'ami que tu étais, simple, sincère, et ô combien chaleureux.

A l'issue de la cérémonie, je vous invite à nous retrouver à la salle polyvalente, dans la salle polyvalente dont tu te plaisais à dire qu'elle est fidèle à l'image de Rombach mais aussi peut être à ton image, simple et conviviale.

Au revoir Raymond, au revoir mon ami, au revoir Monsieur le Maire, au revoir Monsieur le Conseiller Général.



Dépôt de gerbe sur la tombe de Raymond Hestin par les amis des Quatre Routes le 15 mai 1999 lors de leur séjour en Alsace.

LE BILAN FINANCIER DE 1998

7 656 500 F de prévision de dépense et 5 950 046 F réalisés
8 146 000 F de prévision de recette et 8 143 901 F réalisés
soit un excédent de 2 193 855 F.

Voilà en quelques chiffres, les résultats de la gestion 1998. D'un excédent prévisible de 489 500 F, les comptes de 1998 se soldent par un excédent de près de 2 200 000 F avec, une fois de plus, des travaux réalisés pour plus de 2 000 000 F.

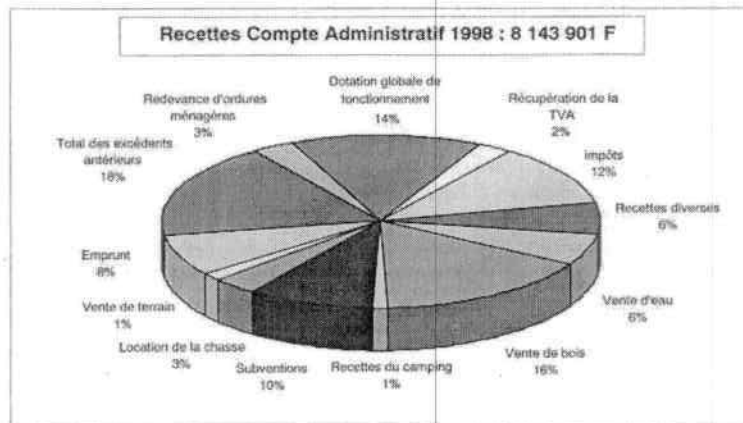
Quelques remarques :

Le **compte administratif du budget général** fait apparaître un excédent global de 1 941 000 F dont 1 114 000 F en fonctionnement et 826 700 F en investissement. Au niveau de ces résultats, on retiendra :

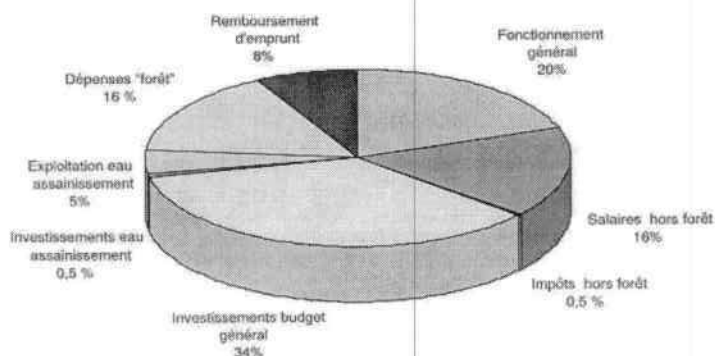
- des dépenses de fonctionnement limitées et toujours gérées avec le plus de rigueur possible.
- des produits nets de la forêt de plus de 350 000 F.
- la vente du bâtiment de la scierie «berger» pour 112 500 F à un artisan rombéchat.
- des annuités d'emprunt pour 277 600 F soit 350 F/ habitant.

Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent de 242 000 F dont 120 000 F en exploitation ; ce qui permettra de prendre en compte notre participation aux charges d'exploitation de la station d'épuration de Sélestat sans augmentation sensible de la redevance d'assainissement. On notera également une consommation d'eau en légère diminution et des annuités d'emprunt de 177 600 F sur un produit des ventes d'eau de 477 500 F.

Par ailleurs, les **résultats du budget CCAS** présentent un excédent de plus de 10 000 F.



Dépenses Compte Administratif 1998 : 5 950 046 F



En 1998, la totalité des impôts locaux prélevés sur Rombach était de 1 997 000 F dont seulement 833 838 F pour la commune. Le produit de la taxe d'habitation représente environ le quart des recettes et celui de la taxe professionnelle 44%. Ces impôts se répartissent de la façon suivante :

Bénéficiaire	Taxe d'habitation		Taxe foncière		Foncier non bâti		Taxe professionnelle		Produit total
	taux	produit	taux	produit	taux	produit	taux	produit	
la Commune	5,93	201 645	6,27	170 937	31,79	114 145	6,81	347 111	833 838
le District	1,87	70 176	2,28	62 159	13,63	40 658	2,45	124 617	306 608
le Département	5,14	184 397	5,59	152 336	29,96	1 060	8,29	319 935	658 390
la Région	1,50	62 117	1,43	39 986	8,93	433	1,90	98 642	198 175
Total en France		518 333		424 460		105 696		868 305	1 997 014

Voici, à titre d'information, le montant des impôts locaux perçus sur l'ensemble du Val d'Argent. Vous remarquerez que la taxe d'habitation ne représente que 12,5% alors que le produit versé par nos entreprises représente 67,4%.

Bénéficiaire	produit de la taxe d'habitation	produit de la taxe foncière	produit du foncier non bâti	produit de la taxe professionnelle	TOTAL
les 4 communes	2 706 917	3 806 600	1 068 963	14 225 336	21 804 919
le District	746 668	1 068 676	304 863	4 194 673	6 334 580
le Département	1 942 562	2 658 765	17 378	10 769 180	15 386 385
la Région	658 963	679 638	4 864	3 240 177	4 593 442
Total en France	6 055 110	6 231 679	1 392 968	32 429 369	48 119 326

LES INVESTISSEMENTS DE 1998

PROGRAMMES	<i>dépenses prévues</i>	<i>Travaux réalisés</i>
Pose d'un revêtement sur la route de la Hingria	465500	452000
Chemin de Pierreusegoutte	32100	23000
Pose d'enrobé rue du Couty	180900	135450
Passages piétons rue du Général de Gaulle	81000	
Chemin rural de la Haute Garde	140000	18435
Trottoirs rue Gal de Gaulle (reliquat 1997)	248200	276863
Mise à niveau des regards rue du gal de Gaulle	60000	30281
TOTAL VOIRIE	1207700	936029
Aménagement d'une classe bilingue (reliquat 1997)	17700	16808
Aménagement de la maison forestière	271400	228467
Ravalement des hangars communaux reporté en 1999	70000	
Chauffage de l'école maternelle reporté en 1999	81000	
Régularisation des plans du bâtiment de la mairie	13500	8414
Extension école maternelle frais d'architecte		6054
TOTAL BATIMENT	453600	259743
Achat de logiciels informatiques reporté en 1999	8000	
Pose de deux poteaux d'incendie reportée en 1999	30000	
Achat de matériels divers pour les services techniques	40000	37742
Viabilisation terrain A.F.U.	25000	24559
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	103000	62301
Bac à fleurs entrée du village reporté en 1999	15000	
Enfouissement des réseaux et éclairage (reliquat 1997)	700000	551484
Place de la poste	284000	30000
Placette devant Hargoutte	89000	
Placette rue des Beaux Champs	46000	
Acquisition de mobilier urbain	58800	39749
Aménagement du Flombach (reliquat 1997)	100000	2639
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	1293800	624072
Rénovation du 2 ^{ème} bloc sanitaire au camping	141200	14034
Acquisition des jeux	74200	73132
Achat ou location d'instruments de musique	20000	20000
TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR	235400	107166
Création d'une piste au « Schéna » reportée en 1999	60000	8316
TOTAL FORET	60000	8316
Provision pour achat de matériel	20000	
Provision pour travaux AEP	61000	
Travaux d'assainissement	30000	35136
TOTAL EAU - ASSAINISSEMENT	111000	35136

Quelques commentaires :

Les passages piétons rue du Gal de Gaulle ont été réalisés en 1999 pour 64293 F et le chemin de Pierreusegoutte vers la Haute-Garde a coûté au total 137833 F dont 23560 F de travaux en régie par les ouvriers communaux et 16460 F de subvention soit une participation communale de 46130 F compte tenu de la récupération de la T.V.A.

Les aménagements de placettes seront réalisés en automne, après rénovation complète du bâtiment de la poste.

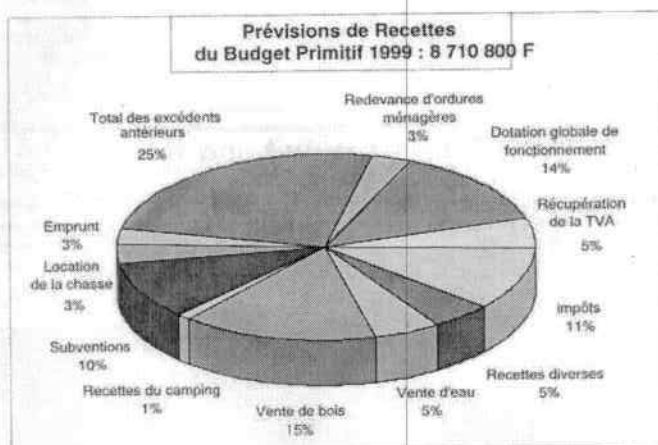
Concernant la rénovation des sanitaires au camping, seuls des travaux de démolition avaient été entrepris en 1998. La maison forestière a été rénovée pour environ 230 000 F dont 100 000 F de travaux en régie.

LES BUDGETS PRIMITIFS DE 1999

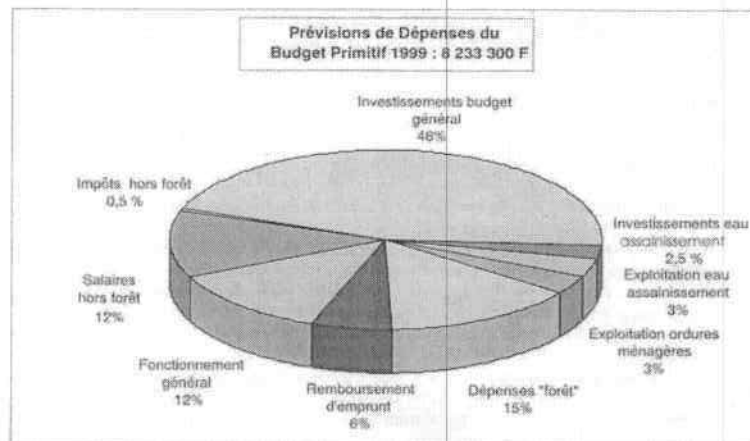
8 233 300 F de dépense contre 8 700 800 F de recette soit un excédent prévisible de 467 500 F avec près de 4 000 000 F de travaux d'investissement prévus.

Les principales caractéristiques du budget :

- ⇒ Pour une année encore, des investissements très importants qui représentent près de la moitié du budget ;
- ⇒ Des taux d'imposition sans changement et un produit fiscal stable ;
- ⇒ Un budget de fonctionnement sans augmentation ;
- ⇒ Un produit net de l'exploitation forestière escompté de 200 000 F
- ⇒ Une dette plus qu'acceptable ; surtout que la quasi totalité des emprunts arrivent à échéance en 2002. Pour 1999, nous avons prévu un emprunt de 248500 F soit moins de 3% des recettes pour équilibrer le budget.
- ⇒ Les aides escomptées ; soit 878 000 F de subvention et près de 500 000 F de récupération de T.V.A.
- ⇒ Des excédents antérieurs qui représentent 25% des recettes.



L'extension de l'école maternelle qui accueille une section bilingue depuis la rentrée.



Nota : Vous remarquerez la part importante des investissements par rapport à l'ensemble des dépenses, part comparable au budget primitif de 1998 avec près de 50%.

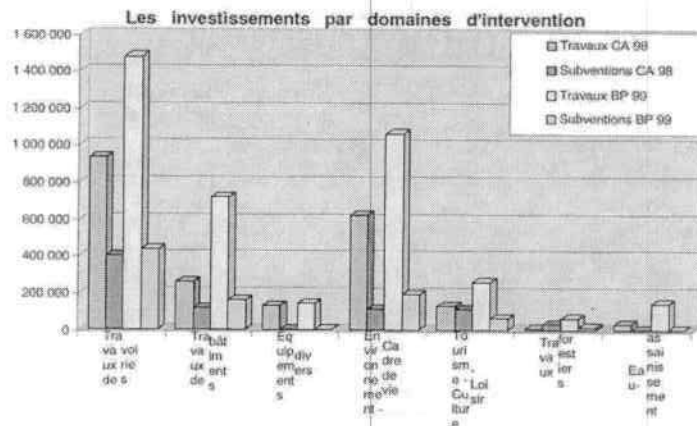
AFU à « Couty-Langrie »

La deuxième tranche des viabilités de l'AFU à « Couty - Langrie » est maintenant achevée. Plusieurs permis de construire ont été déposés. Plusieurs lots sont encore disponibles au prix de 20 000 F l'are, sans obligation de construire dans un délai imposé.



**LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS
EN 1999 ET LEURS COUTS**

PROGRAMMES	Dépenses prévues	Subventions escomptées
Chemin de Naugigoutte	305000	103200
Place des fêtes	261000	64500
Trottoirs rue Gal de Goutte 4ème tranche	683000	176300
Passage piétons bas du village	81000	27000
Passage piétons haut du village	26000	9200
Chemins ruraux (Haute garde...)	121500	58000
TOTAL VOIRIE	1477500	438200
Ecole maternelle	450000	91600
Chauffage école maternelle	122300	23000
Ravalement des hangars techniques	70000	13000
Aménagement maison forestière	42000	15000
Aménagement W.C mairie	15000	20000
Mobilier école	20000	
TOTAL BATIMENT	719300	162600
Outilage	30000	
Pose de poteau d'incendie	80000	
Logiciels informatiques	8000	
Viabilisation terrain A.F.U.	26000	
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	144000	
Eclairage public 2ème tranche	134000	22000
Bac à fleurs entrée du village	15000	4000
Enfouissement réseau R.I.T.	150000	
Enfouissement réseau France Télécom	220000	
Place de la poste	254000	93000
Placette Hargoutte	89000	22000
Placette Beaux Champs	46000	11000
Mobilier urbain	30000	10000
Aménagement du Rombach	100000	33000
Eclairage de Noël	25000	
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	1063000	195000
Camping 2ème bloc sanitaire	140000	35200
Aire de jeux	70000	30000
Sonorisation salle polyvalente	12000	
Achat d'instrument de musique	20000	
Chaises salle polyvalente	20000	
TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR	262000	65200
Plants forestiers	5000	
Chemins forestiers	60000	17000
TOTAL FORET	65000	17000
Achat de matériel	15000	
Travaux AEP	58000	
Travaux d'assainissement	20000	
Travaux au réservoir	20000	
TOTAL EAU - ASSAINISSEMENT	113000	



Il ressort de ce graphique que la priorité est toujours donnée aux travaux de voiries mais aussi à l'amélioration du cadre de vie.

Concernant les travaux de voiries, seront réalisées en 1999, la place des fêtes et la réfection du chemin de Naugigoutte. Pour des questions de planning de la D.D.E., les trottoirs rue du Gal de Gaulle ne pourront être exécutés qu'en début d'année prochaine. Ces travaux sont prévus avec enfouissement des réseaux et pose de candélabres à l'identique de ce qui a été fait dans le bas du village. Les travaux au camping sont maintenant terminés de même que l'extension de l'école maternelle.



Le bâtiment conservera son cachet avec des encadrements de fenêtres en grès et son toit à 4 pans.

AMENAGEMENT DE LA POSTE

Un peu d'histoire

Cette maison a appartenu depuis 1802 à trois familles : Dominique Collin, ancien maire, Nicolas Conraux et Joseph Hubler, ancien instituteur. Sur le monument funéraire de la famille Hubler, on peut retrouver les liens unissant ces trois noms.

De la ferme à la poste...

Cet immeuble imposant, situé 67 rue principale qui est, depuis, devenue rue du Gal de Gaulle, a une emprise au sol de 7 ares, entouré d'un jardin de 15 ares. La toiture à quatre pans échappe à l'architecture traditionnelle de la ferme Lorraine. Les dimensions du bâtiment sont surprenantes avec 25 m de long et 20 m de profondeur. L'habitation occupait environ un tiers et le reste était à caractère agricole : granges, étables, hangars. Les murs et les sols étaient en grès du pays. Après 1918, Mlle Marguerite Hubler pris la charge de l'agence postale et après sa retraite, l'administration créa un bureau de poste et un logement pour le receveur.

Lors de la succession de la famille Hubler en septembre 1956, le maire Rieffel informe le conseil de la vente de la propriété Hubler située à proximité de la place des fêtes. Ce dernier décide de prévoir cet acquisition grâce au produit d'une coupe de bois extraordinaire de 1000 m³ devant rapporter 3 500 000 F. Il est intéressant de rappeler que le conseil avait déjà, le 29 mars 1956, décidé de couvrir le Rombach par un pont de 28 m de long et d'élargir, à cet endroit, le CD 48 pour un coût de 6 018 230 F dont 5 000 000 F à la charge de la commune. Ces travaux ont aussi été financés par une coupe de bois extraordinaire demandée à l'administration forestière en 1956. C'est dans sa séance du 28 juillet 1957, que le conseil décide d'acheter cette propriété au prix de 2 500 000 F pour y loger le far leur receveur ainsi que le bureau postal. L'activité agricole ayant disparue, les anciens locaux accueillirent le matériel et les engins des sapeurs pompiers Madelaine Hubler, arrière petite fille de l'instituteur, conserva le logement situé à l'étage jusqu'en 1995.

...et à l'immeuble collectif.

Dès février 1992, lors de l'inauguration des logements aménagés dans l'ancienne école des filles par l'OPHLM, le maire Raymond Hestin proposa d'étudier la réhabilitation de cet immeuble. Vu les caractéristiques de celui-ci, l'étude n'aboutira pas. D'autres organismes ont été sollicités et c'est finalement « Habitat Familial d'Alsace qui a entrepris de restructurer l'ancienne ferme en cinq appartements ; Le bureau de poste ayant été transféré, par la commune, dans la partie ouest libérée, en 1997, par les sapeurs pompiers.

Détails des cinq appartements, tous avec cave et garage

Au rez-de-chaussée : un 4 pièces de 107,37 m² et un 2 pièces de 56,40 m²
Au 1^{er} étage : un 4 pièces de 87 m² et deux 3 pièces de 74 et 67,20 m²
Renseignements en mairie.

Nicolas Conraux
1810 - 1895
Marguerite Conraux née Collin
1815 - 1880
Joseph Hubler
1851 - 1929
Elisabeth Hubler née Conraux
1853 - 1931
Marguerite Hubler
1883 - 1961
Joseph Hubler
1886 - 1956
Louis Hubler
1888 - 1955
Hélène Hubler née Mensier
1888 - 1970

LE RECENSEMENT OU COMBIEN DE ROMBECHATS ?

Le recensement a eu lieu dans notre village, comme dans toutes les communes de France, au mois de mars 1999.

Depuis près de deux siècles, les Recensements Généraux de la population retracent l'évolution démographique, économique et sociale du pays.

Ils ont lieu environ tous les 9 ans. C'était donc le 33^{ème} recensement.

La mairie et l'I.N.S.E.E. en sont les organisateurs communs.

En plus des questions habituelles sur le confort, le questionnaire accordait, cette année, une place importante aux préoccupations actuelles que sont le chômage, les nouvelles formes d'emploi et les déplacements domicile - lieu de travail.

Nous n'avons pas encore en notre possession les résultats complets du recensement, mais nous connaissons déjà le nombre d'habitants de Rombach-le-Franc arrêté au 8 mars 1999 : il est de 813. Ce chiffre ne tient pas compte des rombechats qui résident momentanément hors commune comme les élèves internes, les jeunes gens effectuant leur service militaire, les personnes hospitalisées....

Nous constatons donc avec plaisir, qu'après la baisse significative entre 1962 et 1982, la population rombechate est toujours en progression, d'autant plus qu'en 1990, était comptabilisée une trentaine de personnes résidant dans les locaux de l'association « Le Patriarche ».

Pour mémoire, voici les chiffres des précédents recensements :

1962 :	1 041 hab.	
1968 :	870 hab.	moins 16,4%
1975 :	765 hab.	moins 12%
1982 :	718 hab.	moins 6%
1990 :	776 hab.	plus 8%
1999 :	813 hab.	plus 5%

Dans notre commune, malgré l'étendue du village et des écarts, l'agent recenseur a effectué son travail sans grandes difficultés car il était connu de la plupart des habitants.

Encore merci à toutes et à tous pour votre accueil et votre compréhension.

Mireille Boubel

LE CAMPING « LES BOULEAUX »

Contrairement à ce qu'on entend parfois, le camping est un investissement « rentable », directement et indirectement. Directement par les recettes qu'il procure et indirectement auprès des commerçants mais aussi par l'image qu'il donne à notre village. Certes, les investissements qui y sont faits sont importants mais obligatoires si on veut satisfaire la clientèle qui devient de plus en plus exigeante.

De gros investissements de rénovation sont menés depuis 1991 : 895 230 FHT de travaux dont 305730 F de travaux réalisés en régie par nos ouvriers communaux. La participation réelle de la commune, déduction faite des subventions et des travaux en régie, a été de 183 238 F.

Les travaux réalisés avant la saison 99 se montent à 100 000 FTTC dont 50 000 F de subvention. Notre camping est maintenant entièrement rénové et aux normes d'un camping 3 étoiles.

Notre camping est tributaire de la météo et la saison est très courte. Il n'affiche complet que durant les 15 premiers jours d'août. Un nouveau dépliant promotionnel réalisé par l'ensemble des campings du Val d'Argent devrait permettre de capter de nouveaux clients et d'étendre la saison.

Pour terminer, quelques chiffres (Les charges ne prennent pas en compte le fauchage du camping par les ouvriers communaux ni les investissements) :

année	1994	1995	1996	1997	1998
nbre de nuitées	5704	4445	5061	4446	3763
recette brute (en F)	92470	85170	87071	107004	89640
Soit par personne (en F)	16.20	19.16	17.20	24.06	23.80
Charges (en F)	22700	24450	25790	27100	29000

A noter que pour cette saison, on comptabilisait, le 25 août, 3750 nuitées et 110 000 F de recette ; ce qui est plutôt encourageant avec le mauvais temps de cet été.

Evolution des tarifs suite aux différents aménagements proposés :

	1987	1991	1994	1995	1996	1997	1998	1999
tarif journalier								
Calvaire	2,90	3,55	5,50	5,80	6,50	8,4	8,6	9,0
Camping car					14,0	14,7	15,0	15,7
Tente	2,90	3,55	5,50	5,80	3,8	4,0	4,1	4,3
Voiture	2,90	3,45	5,50	5,80	7,6	7,9	8,1	8,5
Moto	2,00	2,40	3,25	3,40	3,7	3,9	4,0	4,2
Adulte	4,80	5,90	6,50	6,80	7,5	11,9	12,1	12,7
Enfant de - 7 ans	2,40	3,00	3,30	3,45	3,7	6,9	7,0	7,4
Douche	3,50	4,20	5,60	5,80	6,5			
Electricité 3 kW	6,60	7,85	8,70	9,15	7,0	7,4	7,5	7,9
Electricité 6 kW					9,0	9,5	9,7	10,2
Electricité 9 kW					11,0	11,6	11,9	12,4
Taxe de séjour			1,00	1,00	1,0	1,0	1,0	1,0

Le nouveau document de promotion des campings du Val d'Argent



Les lauréats du fleurissement

Catégorie "FACADE"

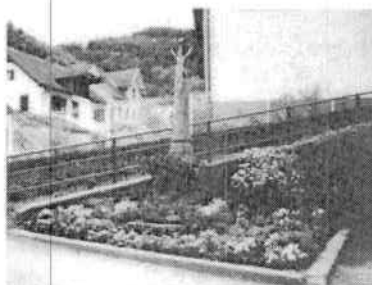
1^{er} prix : Elisabeth Jacquot
 2^{ème} prix : Anne-Marie Benoit
 3^{ème} prix : Marie-France Entzmann, Michel Mittelheiser, Monique Anstett
 Pierre Bassa, Marie Maigrat, Jean-Paul Benoit, Paulette Hinsinger, Emmanuel
 Tourneur.

Catégorie "BALCON"

1^{er} prix : Michèle Herment
 2^{ème} prix : Annick Ragasse
 3^{ème} prix : Eloi Hinsinger
 Corinne Barthel, Suzanne Verdun, Valérie
 Reale.

Catégorie "MAISON ET JARDIN"

1^{er} prix : Patrick Feil
 2^{ème} prix : Serge Frantz
 3^{ème} prix : Joseph Conreaux et Paulette Hestin
 Madeleine Buchholtz, Christiane Stouvenot,
 Suzanne Lotz, Josette Conreaux, Ginette
 Wenger, Dominique Antzenberger, Annie
 Antzenberger, Claude Zanin.



Le balcon de Hargoutte superbement fleuri grâce à
 Mrs Decarme et Bétrancourt.

N.B. : Seules figurent au palmarès les personnes ayant
 une note supérieure à 12/20.

« Prix cantonaux »

- Patrick Feil et Serge Frantz ont, cette année encore, obtenu un prix cantonal en
 catégorie « hors concours » avec des notes supérieures à 18/20.
- Elisabeth Jacquot a reçu le 1^{er} prix par commune avec 17,9.
- Anne-Marie Benoit, Marie-France Entzmann, Joseph Conreaux, Michel Mittelheiser,
 Paulette Hestin et Monique Anstett se sont également vus décerner un prix cantonal
 avec une note supérieure à 16/20. Félicitations à toutes et à tous.

De Belles Façades...

En accompagnement aux efforts de toutes ces personnes, nous essayons, chaque
 année, d'étoffer le fleurissement au niveau communal. Nous remercions tous ceux qui
 se dévouent pour l'arrosage et l'entretien. Sans vous, nous ne pourrions mener à bien
 cette tâche. Depuis l'an dernier, nous avons décidé de fleurir également l'arrière saison
 avec de la bruyère et des pensées.

Bravo à tous ceux qui ont su profiter des aides par le biais de l'OPAH pour ravalement la
 façade de leur habitation. Ces aides des collectivités n'étaient pas négligeables comme
 le montre le tableau récapitulatif ci-dessous mais l'impact sur la beauté de notre village
 valait bien cet effort.

Année	Nombre de ravalement	Aide communale	Aide district et département
1992	16	31694	
1993	7	8469	
1994	9	12063	
1995	8	10256	
1996	7	9292	28177
1997	1	1500	4500
1998	19	27500	82500
Total	67	100774	115177

LA VIE ASSOCIATIVE

« L'ALERTE » à ROMBACH

En 1995, lors d'une visite à Troyes, je me rendis chez un ami pour l'aider à préparer une salle pour le repas de la « Ste Cécile ». Le lendemain, les musiciens me convièrent à cette fête et tout allait partir de là.

Tous ayant rapidement appris que j'étais musicien, l'idée de jouer ensemble germa très vite. De retour à Rombach, je fis part de l'invitation qui venait d'être faite à tous les membres. Lors de la réunion suivante, nous prenions la décision d'accepter et d'organiser cette sortie qui, pour des raisons financières, allait remplacer notre excursion. Après quelques contacts avec Pascal HOUARD qui, à l'« Alerte », organisa notre séjour, nous nous sommes rendus compte de la difficulté de les recevoir en retour car ceux-ci étaient, en effet, beaucoup plus nombreux que nous. Cela ne nous découragea pas et c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés dans le bus pour un week-end chez nos amis troyens les 20 et 21 septembre 1997.

Le programme que nous avions préparé était chargé : arrivés en début d'après-midi, une rapide collation nous attendait avant une répétition générale. Puis ce fut le départ dans les familles d'accueil. Le concert était prévu le soir même et pour beaucoup la soirée se prolongea bien au delà. Le lendemain, la messe fut animée par les deux musiques et suivie d'un grand buffet dans la cour des locaux de l'« Alerte ». Au moment du départ, des larmes se firent voir de part et d'autre mais il fallait bien rentrer. De retour chez nous, chacun commentait son séjour, tous plus contents les uns que les



Un superbe concert avec l'Harmonie de l'« Alerte » de Troyes

autres. L'accueil avait été tellement chaleureux que nous ne pouvions décidément pas en rester là et c'est ainsi qu'ils vinrent à leur tour nous rendre visite les 15 et 16 Mai derniers.

Le défi que nous avons accepté était de taille : location de la « Longire » pour pallier au manque de lits dans les familles, occupation durant tout le week-end de la salle polyvalente de Lièpvre pour le concert. Le repas du dimanche rassembla quelques 120 personnes et tous les membres furent mobilisés au service, à la cuisine, au bar, etc.

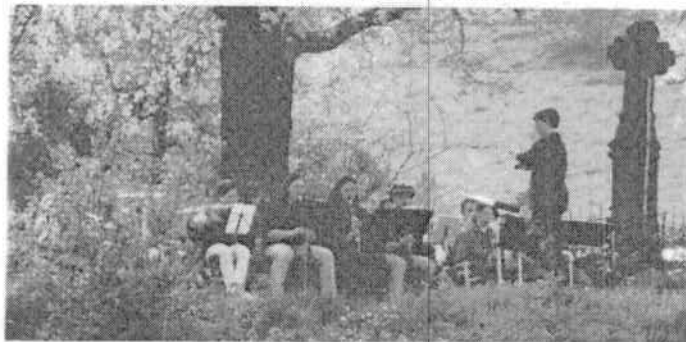
Comme à Troyes, le concert ne marqua pas la fin de la soirée. Certains prirent même des cours de danse folklorique au son de la cornemuse. La messe dominicale toucha tout le monde, les Rombéchats par la qualité de l'animation et nos amis par la participation des gens lors de cet office. Ils nous ont même confié n'avoir jamais eu pareil accueil dans une église. Le repas du dimanche, placé sous le signe des spécialités alsaciennes, annonçait pour eux aussi l'heure du départ qui approchait. Toutes et tous étaient d'ores et déjà ravis de ces moments passés ensemble et tristes à l'idée de devoir si rapidement se quitter. Mais un nouveau rendez-vous est pris et nos

amis comptent sur nous pour faire la première partie d'un de leurs prochains concerts de gala.

Gageons que leur accueil sera à nouveau formidable car de nombreux liens se sont tissés et je pense qu'ils nous attendront de pieds fermes avec les spécialités champenoises. Devons-nous nous attendre à un match retour ?...

Fabien Kleffer

Nous pouvons être fiers de notre musique et merci à tous les membres pour leur dévouement et leur participation aux nombreuses manifestations.



Aubade sur les hauteurs de Rombach ; au Feignet

LE CALENDRIER DES FETES DE FIN 1999

1 août	Concours de Pêche Grosses Truites	Pêche
14 août	Pêche Nocturne	Pêche
21 août	Concours de boules	Boule du val d'Argent
29 août	Concours de Pêche inter Groupes	Pêche
5 septembre	50 ^{ème} anniversaire de la société	Pêche
12 septembre	Kermesse	Conseil de fabrique
12 septembre	Concours de boules inter sociétés	Boule du val d'Argent
7 novembre	Assemblée générale	Anciens combattants
11 novembre	Fête de L'Armistice (cérémonie)	Municipalité
13 novembre	Concours de belote	Musique Ste Cécile
20 novembre	Assemblée générale	Comité des Fêtes
27 novembre	Soirée théâtrale	Cercle St Nicolas
4 décembre	Ste Cécile	Musique Ste Cécile
5 décembre	St Nicolas	Branchés
12 décembre	Fête de Noël des Anciens	Municipalité
17 décembre	Fête de Noël des Enfants	Ecoles
18 décembre	Repas de Noël du personnel communal	Municipalité
19 décembre	Fête de Noël des Enfants	Parachutistes

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie. Cette démarche facilite certains traitements administratifs tels que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ». Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les personnes habitant Rombach et atteignant la majorité. L'inscription est alors faite d'office. Néanmoins, les jeunes gens concernés sont priés de vérifier leur inscription sur la liste électorale.

OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public:

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 ^{er} samedi du mois	de 8h à 12h

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur Mr DEBEL est assurée tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines ou sur rendez vous. Tél. : 03 89 72 33 10

LE GROUPEMENT PARLEMENTAIRE DU DEPUTE MARC DUMOULIN ET DU SENATEUR HUBERT HAENEL

Contact : Jean Marc ROESCHERT , assistant parlementaire
10, Grand' Rue 68230 TURCKHEIM
Tél. : 03 89 80 84 88 - Fax : 03 89 27 70 66
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h.

Le « correspondant jeune » du député pour Rombach est Olivier BENOIT 13, rue du Couty

PASSAGE DU BIBLIOBUS

Tous les 1^{er} samedis du mois sur la Place des Fêtes de 15H30 à 17H30.

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE

Un minibus est de passage tous les mardis de 11 h 30 à 11h 45 devant la Mairie.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

Une permanence est assurée tous les 4^{ème} mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 11h à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines.

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée tous les 3^{ème} vendredis matin du mois à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 03 88 65 20 21
Attention : DES CHANGEMENTS : La C.R.A.V. ne tient plus de permanence en mairie
A compter du 1^{er} septembre, les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de 8h30 à 11h30
et sur rendez-vous de 13h30 à 16h (Téléphoner au 03 89 20 63 40)

ALCOOLIQUE ANONYMES « Groupe du Val d'Argent »
Contact confidentiel les mardis à 20h au centre médico social
7, Avenue Zeller à Sainte Marie aux Mines
Réunion ouverte d'information le dernier mardi du mois

La Préparation Militaire Gendarmerie (PGM)

- Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante, découvrir un métier exaltant
- Vous envisagez de devenir gendarme ou d'exercer un emploi de la sécurité
- Vous voulez apporter votre concours de citoyen à la sécurité en entrant dans la réserve de la gendarmerie

Alors la Préparation Militaire Gendarmerie (PGM) vous intéresse.

En 120h de formation réparties sur 15 jours, vous apprendrez à connaître cette institution et ses missions et vous pourrez servir immédiatement dans la réserve.

Les conditions :

- avoir de 18 à 26 ans (être nées après le 31.12.1981 pour les jeunes filles)
- mesurer 1,70 m pour les hommes et 1,64 m pour les femmes
- avoir satisfait aux obligations du service national (service ou journée d'appel de préparation à la défense)
- Stage de septembre à novembre à la caserne Rapp à Colmar

Renseignement :

- Gendarmerie de Ste Marie aux Mines
- Centre d'information et de recrutement de Strasbourg au 03 88 222 333

DOMICILE FRANCE ALSACE

" L'AIDE A DOMICILE, FACILE COMME UN COUP DE FIL "

Créée en février 1998, Domicile France Alsace est une association, sans but lucratif, regroupant différents partenaires associatifs (APA, FAMI-EMPLOI 68, APA du Bassin Potassique, ABRAPA, ARASC, FAMI-EMPLOI 67, Gardé Saverne).

Besoin d'un coup de main à votre domicile ?

Si vous cherchez une personne compétente et fiable mais sans savoir à quelle porte frapper, l'association "Domicile France Alsace" vous permet d'accéder à un certain nombre de services.

"Domicile France Alsace" réunit plusieurs associations à but non lucratif et titulaires de l'agrément qualité, qui couvrent l'ensemble de l'Alsace. Ayant le même niveau d'exigence et d'expériences, elles ont mis en place, depuis plus d'un an, un numéro de téléphone unique (08.03.03.67.68) à la disposition des particuliers et des familles recherchant une aide à domicile, qu'ils demeurent dans une grande ville ou un petit village :

garde d'enfant en bonne santé ou malade, accompagnement d'un enfant à la crèche ou à l'école, ménage, repassage, présence auprès d'une personne âgée ou invalide...

Une conseillère prend alors en charge l'appel et l'oriente vers l'association susceptible de répondre le mieux à votre demande, en fonction de votre lieu de résidence et du service demandé.

Depuis le lancement de cette formule, "Domicile France Alsace" a permis d'orienter près de 1400 personnes vers l'une ou l'autre des associations.

Les personnes qui font appel à ces associations, fortées de quelques 3000 intervenants professionnels, bénéficient d'une réduction d'impôts. En outre, elles peuvent également acquérir, par le biais des comités d'entreprises, des Titres Emploi Service qui allègent encore le coût des prestations d'aides à domicile.

Adresse : 28, rue des Vosges - 68000 - COLMAR - Tél. 08 03 03 67 68

DES VACANCES AU VERT AVEC L'A.P.A.

- **Le Beau Site à Orbey**
- **Les Ondines à Mouterhouse**
- **Les Sources à Nierderbronn les Bains**

Renseignements et inscriptions :A.P.A.

19,rue des artisans 68000 Colmar Tél. 03 89 23 47 11

LES PERMANENCES DU C.A.U.E ET DE L'OPAH

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction?
Vous avez engagé des travaux?*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT

est là pour vous aider.

Vous trouverez dans ces permanences un architecte qui répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique. Les permanences se tiennent au District du Val d'Argent les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 16h à 19h.

Concernant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, l'architecte de l'ARIM tient, pour une année supplémentaire, une permanence les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 14h à 15h au district du Val d'Argent.

OBJETS « ENCOMBRANTS »

Prochaines collectes des objets encombrants: le 26 octobre à partir de 5 h.

Si vous n'habitez pas sur le circuit de ramassage et si vous avez des objets encombrants à jeter, prenez contact avec la Mairie.

COMMUNICATION POUR LE RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS » (GROSSES ORDURES).

Sont collectés à cette occasion : les appareils électroménagers, le mobilier, les jouets, le verre cassé (miroir, vitre, ampoule), grillage

NE SONT PLUS COLLECTES : les pneus, la ferraille, le carton, les batteries
utilisez des sacs plastiques pour l'emballage et non des cartons qui resteront sur le trottoir



COLLECTE DU VERRE

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes et à la salle polyvalente.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

La benne sera sur la place des fêtes du 11 au 16 octobre.

COLLECTE DES HUILES MINERALES (huiles pour moteur)

Un récipient est à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DES VETEMENTS ET CHAUSSURES USAGES

Un conteneur est à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE

Les piles de toutes formes sont, à présent, collectées. Vous pouvez les déposer en mairie. Les batteries de voiture peuvent être déposées à la déchèterie mais elles ne sont plus ramassées avec les « encombrants ».

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

les mercredis de 14 à 19h (14 à 17h en hiver)

les vendredis de 13 à 19h (14 à 17h en hiver)

les samedis de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Tél. : 03 89 58 80 85

Profitez-en, les dépôts sont gratuits....

Ils existent différentes bennes pour collecter

- les gravats
- la ferraille
- les branchages
- les batteries et accumulateurs
- les cartons

et tout ce qui est ramassé avec les « encombrants ».

Voici les nouveaux tarifs communaux pour 1999 et leur évolution:

LES SERVICES COMMUNAUX		1998	1999
ORDURES MENAGERES			
sur circuit	1 personne	428	437
	2 personnes	719	733
	3 personnes et plus	861	876
	résidence secondaire	719	733
	commerce	1148	1171
	petit commerce	287	293
hors circuit	1 personne	260	265
	2 personnes	431	440
	3 personnes et plus	517	528
	résidence secondaire	431	440
	commerce	689	703
	petit commerce	172	176
EAU - ASSAINISSEMENT			
	eau	6,3	6,3
	assainissement	4	4
	redevance agence bassin	4,12	4,27
	redevance de prélèvement	0,105	0,105
	redevance fond national	0,14	0,14
	Total (prix au m³)	14,665	14,815
	loc. compteur par semestre	27	27
CONCESSION DE TERRAIN			
	moins de 1 hectare	62	63
	par ha supplémentaire	37	37
	passage	124	127
	source	186	189
	abai de chasse	326	333
LOCATION ENGINS COMMUNAUX			
taif horaires	buldozer, pelle	284	340
	camion	230	250
	ouvrier supplémentaire	90	92
CONCESSION DE CIMETIERE			
	15 ans (1m ² m)	204	207
	15 ans (2m ² m)	405	408
	30 ans (1m ² m)	405	408
	30 ans (2m ² m)	804	807
BOIS DE CHAUFFAGE			
par commune (prix HT)	Hêtre - Chêne	200,00	200,00
par acquéreur (prix HT)	Feuilles quartiers	40,00	40,00
	Feuilles ronds	40,00	25,00
	Petits ronds	25,00	gratuit

Note: Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut. En effet, cela nous oblige à faire de nombreuses écritures complémentaires de régularisation qui ont un coût nettement supérieur aux sommes en question.

NOS JOIES , NOS PEINES

LES NAISSANCES DE 1998

HEYER Marion Christelle née le 24 janvier 1998
de Denis Alphonse HEYER et de Christelle Jacqueline LARCHEVEQUE
UNTZ Melissa Noëlle Lucienne née le 21 mars 1998
de Eric André UNTZ et de Nicole Valérie EGELE
FONTANIVE Romain Serge né le 16 mai 1998
de David Alexandre FONTANIVE et de Nadine HESTIN
BARTHEL Quentin Bruno René né le 7 juin 1998
de Patrick René Michel BARTEL et de Isabelle WANTZ
KEMPF Aline Pierrine Albertine née le 4 mai 1998
de Olivier KEMPF et de Isabelle Marie-Louise BARADEL
HERMENT Aurélie Renée Yvonne née le 13 août 1998
de Jean-Pierre HERMENT et de Michèle Joséphine PARMENTIER
TAURECK Camille née le 17 août 1998
de Florian TAURECK et de Valérie Michèle MYNY
GNAEDIG Marine Alison née le 12 septembre
de Jacques Frédéric GNAEDIG et de Sandrine GUERRE
JEHL Coralie Valérie Joséphine née le 19 septembre 1998
de Bruno André JEHL et de Fabienne Patricia VOGEL
KREBS Guyliaun Pal Désiré né le 11 octobre 1998
de Laurent Guy KREBS et de Florence Iona KECSKES
CONREAUX Lucie Colette Madeleine née le 4 novembre 1998
de Pierre Louis Auguste CONREAUX et de Marie-Claude GAND
ENTZMANN Chloé Joséphine Ezilda née le 11 novembre 1998
de Michel ENTZMANN et de Rachel Madeleine Aline ANDRE-HINSINGER
DELACOURT Mathilde Martine Félicie née le 13 novembre 1998
de Olivier Philippe DELACOURT et de Isabelle WENGER
MOUILLE Mélanie Paulette Fernande née le 17 décembre 1998
de Thierry MOUILLE et de Fabienne Marie-Paule SCHWAB

LES MARIAGES DE 1998

DELFINO Serge et CONTE Pascale Valérie le 11 avril 1998
KUNTZ Stéphane Charles Lucien et MICHEL Huguette Marie Bernadette le 27 juin 1998

LES DECES DE 1998

FRECHARD Arsène Henri décédé le 24 janvier 1998 à Rombach-le Franc
KELLER Auguste décédé le 22 février 1998 à Saales
FRECHARD Marcel décédé le 2 avril 1998 à Colmar
VELCIN Joseph décédé le 26 mai 1998 à Sainte-Marie-aux-Mines
GAUER Richard décédé le 17 novembre 1998 à Rombach-le-Franc